|  |  |
| --- | --- |
|  | **PROTOCOLES DE MESURE - RECOMMANDATIONS** |

***Avertissement***: le projet Ambassad'Air repose sur la mesure de particules fines par des volontaires. Ces derniers ne sont pas des scientifiques et font cette expérimentation sur leur temps personnel (qui est différent d'un volontaire à l'autre).

De plus, les porteurs du projet invitent les volontaires à expérimenter différentes conditions de mesure. Ces libertés d'utilisation sont contradictoires avec un projet scientifique, qui conduirait à standardiser les pratiques, à produire des statistiques et donc tirer des conclusions.

Le projet Ambassad'Air n'a pas cette visée scientifique, mais nous invitons les volontaires du projet à avoir de la rigueur dans leurs pratiques de mesures.

Les recommandations / protocoles ci-dessous visent une certaine rigueur. Nous proposons donc deux méthodes de mesures, avec une codification pour préciser ces deux méthodes. L'intérêt d'une codification est de reconnaître aisément les mêmes types d'enregistrements, d'en faciliter les comparaisons et donc d'espérer pouvoir tirer des conclusions des mesures effectuées.

Cette note est complémentaire des notes sur :

* Protocole de dénomination des fichiers
* Mode d’emploi de l’Air Beam
* Mode d’emploi de consultation des données sur le site web d’Air Casting

***Ces recommandations / protocoles sont le fruit d’une rédaction Ville de Rennes / Maison de la Consommation et de l’Environnement / Gulliver. Ils restent ouverts à toute amélioration de votre part.***

**PROTOCOLE F – enregistrements de données à un point fixe**

**Intérêts et limites** : Mesurer les particules fines à un point fixe permet de plus facilement faire des comparaisons, entre des dates différentes. Il est aussi particulièrement intéressant de pouvoir comparer les mesures de plusieurs volontaires sur des plages horaires identiques (car les conditions météo seront équivalentes),

L'Air Beam n'a pas été conçu pour des mesures fixes. Aussi l'enregistrement d'une valeur par seconde sur plusieurs heures d'enregistrements, conduit à produire énormément de données. Ces dernières sont plus difficiles à exploiter et à stocker. Par ailleurs, le rendu cartographique sur le site web d'Air Casting n'a pas été pensé pour ce type d'usage. Nous allons devoir travailler à une amélioration de ce rendu, afin de valoriser au mieux vos productions.

**Recommandations / protocole** : nous conseillons de privilégier des mesures fixes, sur du temps long. A la fin de l'enregistrement, il convient d'indiquer dans le nom du fichier le code référent «**F** »

**PROTOCOLE M – enregistrements de données en mobilité**

**Intérêts et limites** : Mesurer les particules fines en se déplaçant permet comparer les niveaux de pollution entre différents lieux. Surtout si les enregistrements sont faits sur les mêmes plages horaires ou par plusieurs volontaires le même jour (conditions météo équivalentes).

L'Air Beam a été conçu pour des mesures mobiles. L'enregistrement d'une valeur par seconde est adapté à la mobilité, qui à priori, est courte (quelques minutes). D'ailleurs le rendu cartographique, sous forme de maille, est adapté à ce type d'usage (même s'il n'est pas parfait).

**Recommandations / protocole** : nous conseillons de privilégier des mesures répétées sur le même trajet. Dans l'idéal aux mêmes horaires (ex. trajet domicile-travail du matin et du soir). A la fin de l'enregistrement, il convient d'indiquer dans le nom du fichier le code référent (sans accent) :

**- Mesure en déplacement piéton :** code **Mpied**

**- Mesure en déplacement Vélo :** code **Mvelo**

**- Mesure en déplacement Motorisé** (moto, scooter) **:** code **Mmoto**